

# Jean-Luc Romero-Michel

Conseiller régional d'Île-de-France

Maire-adjoint du 12<sup>e</sup> arrdt de Paris

Président de l'ADMD, du Crips Idf et d'ELCS

M. Serge FAGES  
Maire de Vourles  
26, rue Bertrange Imeldange  
69390 Vourles

Paris, le 26 décembre 2014

Monsieur le maire,

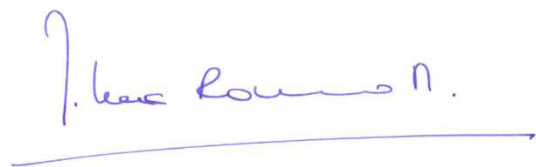
*« je confirme l'homosexualité EST une abomination tout le monde est d'accord sur cela », « ce n'est rien à côté de ceux qui se taisent et sont horrifiés de la dégénérescence homo », « personnellement je n'ai encore rien trouvé de plus pertinent autoriser la mariage homo est un hymne à la mort », « homophobe = mot bien pratique qui ne veut rien dire » ...*

Ces quelques propos que je cite et que vous ne pourrez qualifier que d'outranciers et d'inadmissibles, sont ceux d'une personne qui siège au sein du Conseil municipal de votre ville : ces propos sont ceux de M. Marc-Yvan Teyssier tenus en décembre sur son compte twitter.

Monsieur le maire, en votre qualité de maire de Vourles, il vous appartient de dénoncer et de condamner très fermement les propos de cet élu. C'est, non pas seulement une possibilité, mais une réelle obligation en votre qualité d'élu de la République.

Face à de tels propos qui ne sont que le reflet d'une homophobie très explicite et totalement assumée, nul doute qu'une réaction très forte de votre part est attendue.

En espérant sincèrement pouvoir compter sur vous, je vous prie de croire, Monsieur le maire, en l'expression de mes salutations distinguées.



**Jean-Luc Romero-Michel**